

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Judi 27 juin 2013

Talents creillois 2013 : inscrivez-vous !

Chaque année, des initiatives sont menées par des Creillois, qu'ils soient habitants, professionnels, membres associatifs, dans des domaines aussi divers que l'économie, la culture, la solidarité, le sport. La Ville organise depuis 2009 le concours «les Talents Creillois», qui met en lumière ceux qui par leur action, leur travail ou leur engagement, valorisent Creil.

La campagne d'inscription pour la 3^e édition de ce concours est ouverte du 1^{er} juillet au 15 septembre.

Qui peut concourir ?

Ce concours est ouvert à toutes les personnes morales ou physiques de plus de 26 ans qui œuvrent au sein d'une structure creilloise ou résident sur le territoire de Creil, et qui ont significativement brillé dans tout domaine : sport, culture, solidarité, économie, environnement.

Comment participer ?

Les candidats doivent remplir le dossier d'inscription encarté en page centrale du magazine *Creil Maintenant* de juin, ou disponible dans les structures municipales ci-dessous (en ayant pris soin de consulter le règlement) et déposez-le dans l'un de ces lieux du 1^{er} juillet au 15 septembre :

- Maison de la Ville
- Hôtel de Ville
- Mairie du quartier Rouher
- Mairie du quartier du Moulin
- Maison Creilloise des Associations
- Centre Communal d'action sociale
- Espace municipal Buhl

Ou envoyez-le par courrier à Hôtel de Ville - BP 76 - Place François Mitterrand - 60109 Creil Cedex

Ou remplissez-le sur www.creil.fr/jaidutalent.

Talents
Creillois
2013

Creil a du talent... le vôtre.

INSCRIVEZ-VOUS !
DU 1^{ER} JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2013
www.creil.fr/jaidutalent - 03 44 29 52 38

Jusqu'à 1500€
à gagner





Vous pouvez également proposer la candidature d'une personne de votre entourage qui a œuvré pour Creil et que vous souhaitez voir récompensée.

La soirée des talents creillois

Jeudi 5 décembre à 18h30, une cérémonie de remise des prix aura lieu à la Faïencerie-théâtre de Creil. Elle mettra à l'honneur et récompensera les meilleures actions (prix pouvant aller jusqu'à 1 500 €).

Exemples d'actions récompensées

Lors des deux précédentes éditions, les actions récompensées ont été diverses : une association qui accompagne de jeunes chanteurs amateurs pour se professionnaliser, des champions sportifs, des présidents d'associations humanitaires pour une action significative, des créateurs ou des chefs d'entreprises leaders dans leur domaine.

Renseignements et inscriptions

Maison de la Ville éco-citoyenne

Place Saint-Médard

03 44 29 52 38

mission.ecocitoyenne@mairie-creil.fr

www.creil.fr/jaidutalent

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr



C'est maintenant !
www.creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE